

SECTION 1 : Objet de la demande

Inscription à la formation	Accréditation instructeur Pompier I (incluant Autosauvetage)
Date et lieu de la session d'accréditation	Les 11, 12 et 13 septembre 2026 (Rouyn-Noranda)
Date limite d'inscription	Le 15 août 2026 (Capacité d'accueil limitée)
Coût à l'inscription	1 862,26 \$

SECTION 2 : Identification et coordonnées du candidat

Code permanent :	Coba DA (facultatif) :
Nom de famille :	Prénom (s) usuel(s) :
Date de naissance (AAAA-JJ-MM) :	Sexe : ☐ F ☐ M ☐ X

No civique :	Rue :	App. :
Municipalité/Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone domicile ou cellulaire :	Téléphone travail :	Poste :
Courrier électronique (obligatoire) :	IMPORTANT : Ce courriel permet d'accéder à votre profil COBA et de recevoir les liens de formations en ligne. Il nous permet également de communiquer avec vous. Il sera aussi rendu disponible aux gestionnaires de formation par le biais de la plateforme COBA de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ).	

SECTION 3 : Responsable de la formation (facultatif)

Gestionnaire de formation :	Zone :
Nom du responsable de la formation :	Téléphone :
☐ Consentement J'autorise l'ENPQ à transmettre au gestionnaire de formation l'information requise à la gestion de mon dossier académique, à la mise à jour et au suivi de ma formation. Les renseignements incluent, sans s'y restreindre, le nom, le prénom, le code permanent, l'adresse complète, le(s) numéro(s) de téléphone, les résultats d'examen, le rapport des présences au cours et les relevés de notes. J'autorise le gestionnaire de formation à transmettre au responsable de la formation de mon service de sécurité incendie (SSI) ainsi qu'à l'ENPQ l'information requise à la gestion de mon dossier académique, pour la mise à jour et le suivi de ma formation. Les renseignements incluent, sans y restreindre : le nom, le prénom, l'adresse complète, le code permanent, le(s) numéro(s) de téléphone, les résultats d'examen, les rapports des présences au cours, les relevés de notes et les bulletins scolaires.	

SECTION 4 : Renseignements additionnels dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières, s'il y a lieu

Êtes-vous embauché par une organisation admissible?	☐ Oui ☐ Non
Si oui, votre statut et lieu d'emploi au SSI	Pompier ☐ Officier ☐ Directeur ☐ Volontaire ☐ Temps partiel ☐ Permanent ☐
	MRC de l'employeur
	Municipalité de l'employeur
☐ J'autorise l'ENPQ à transmettre au ministère de la Sécurité intérieure (MSI) les renseignements nécessaires au traitement de mon dossier. L'ENPQ est appelée à fournir au MSP des renseignements servant à des fins de statistiques, d'études, de sondage, d'enquête ou de vérification dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers et des pompières, s'il y a lieu.	

☐ Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts	
X	
Signature du candidat	Date

SECTION 5 : Conditions générales d'admission et exigences particulières de l'accréditation

Pour être admis à la session d'accréditation, le candidat doit satisfaire aux conditions suivantes :

Avoir les préalables suivants à votre dossier sur la plateforme COBA

- ✓ Instructeur I
- ✓ Pompier I (*détenir la qualification depuis plus de 5 ans*)
- ✓ Autosauvetage
- ✓ Prévention des impacts psychologiques
- ✓ Matières dangereuses Opération (suggéré)
- ✓ Travaux à proximité de l'eau (suggéré)

Remplir les conditions suivantes :

- ✓ Acquitter les frais requis selon la grille tarifaire de l'ENPQ.

Être présent à la session d'accréditation

- ✓ Deux jours de formation
 - JOUR 1 : de 19 h à 22 h
 - JOUR 2 : de 8 h à 16 h
 - JOUR 3 : de 8 h à 16 h

Réussir l'examen de connaissances. Le seuil de réussite est établi à 80 %. Aucun constat d'échec n'est émis à la suite de l'examen.

Le candidat devra apporter son habit de combat (avec APRIA).

Lors de la formation, le candidat devra obligatoirement présenter une preuve d'identité avec photo, soit le permis de conduire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec ou la carte d'assurance-maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Seules ces deux pièces d'identité sont acceptées.

Un dossier incomplet retarde le traitement de la demande d'inscription, et peut même entraîner un refus.

Pour assurer le bon fonctionnement et la qualité de nos activités, un minimum d'inscriptions est nécessaire pour que chacune des sessions d'accréditation puisse être offerte.

SECTION 6 : Modalités de paiement

☐ Par bon de commande – Autorisation de paiement par un organisme (Municipalité, MRC, SSI)	
No du bon de commande	
Zone :	Nom de l'organisme :
Adresse complète de facturation	
Nom du responsable	
Numéro de téléphone	Courriel :
X	
Signature du représentant de l'organisme	Date
Veuillez retourner le formulaire dûment rempli par courriel à registrariat@enpq.gouv.qc.ca	
Le candidat recevra par la suite un courriel confirmant son admission et indiquant qu'il peut accéder à son inscription au portail COBA	

OU

☐ Par carte de crédit (Mastercard ou Visa) – Paiement effectué via la plateforme COBA
Veuillez retourner le formulaire dûment rempli par courriel à registrariat@enpq.gouv.qc.ca .
Vous recevrez, par la suite, un courriel contenant des informations vous permettant de procéder au paiement via la plateforme COBA.

Pour accéder à votre dossier, vous devez vous rendre sur le site Web de l'École, à l'adresse : www.ecoledespompier.gouv.qc.ca, section **Mon dossier académique**. À l'onglet **Dossier personnel**, vous devez valider vos coordonnées et, s'il y a lieu, faire les changements nécessaires.

Consultez la grille tarifaire disponible dans la boutique de l'École, à cette adresse : www.ecoledespompier.gouv.qc.ca/boutique Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 450 680-6800, ou par courriel à registrariat@enpq.gouv.qc.ca.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone au 450 680-6800, poste 20704 ou par courriel registrariat@enpq.gouv.qc.ca